

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

No 180

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 8 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Mai 1978

Du *Figaro* (11 IV) : « Pays raisonnable s'il en *fut*, la Confédération helvétique... » — « Jimmy Carter entendait que cette bombe *fut* réclamée par les Européens. »

Bénévole (un)

L'adjectif « bénévole » signifie à l'origine : animé de dispositions favorables (un lecteur bénévole). Aujourd'hui, il qualifie surtout une personne qui agit à titre gracieux, un acte non rémunéré. D'où le substantif « bénévolat » (1955) : service assuré par une personne bénévole.

Cette dernière est maintenant appelée chez nous, dans le domaine de la bienfaisance, du travail social, « un(e) bénévole »... Nous avons aussi trouvé ce terme dans un journal parisien à propos de la marée noire : « 8000 soldats et bénévoles sont à l'ouvrage. » Dans ce dernier cas surtout, le mot de « volontaire » serait plus indiqué.

(Défense du français, No 180, mai 1978)

« Chacun qui »

Cet affreux germanisme apparaît de temps en temps dans la presse romande. Exemples : « Les voitures sont équipées de façon à permettre à *chacun qui* le désire de s'attacher... » — « *Chacun qui* se mêle de se faire imprimer peut trouver dans les ouvrages de R. Georgin de quoi améliorer son écriture. »

C'est la traduction littérale de l'allemand *Jeder, der...*
En français : quiconque le désire... ; quiconque se mêle...

(Défense du français, No 180, mai 1978)

Média

La plus grande incertitude règne quant à l'orthographe de cet abrégé de l'américain *mass-media*. On trouve : les media, les medias, les média et les médias ! Le Supplément du Robert donne « media ». Le Lexis Larousse, « media » comme nom masculin invariable, ou « média » comme nom masculin... Dournon rappelle que selon le J.O. (1973) on écrit « média », sans jamais d'S au pluriel. Mais au singulier ? D'aucuns disent « médium », et nous voilà en plein occultisme.

Après tout, tant pis pour ce bâtard ! Nous pouvons dire, selon les cas : technique(s) de diffusion, moyen(s) de communication (massif), support(s) de masse, etc.

(Défense du français, No 180, mai 1978)

Fini

Le participe passé « fini » placé en tête de certaines phrases interrogatives ou exclamatives s'accorde généralement avec le sujet : Finies, les vacances ! — « Finies à jamais, leurs soirées rien qu'à elles trois ? » (Loti). Mais il arrive aussi qu'on rapporte ce participe à un pronom neutre, sous-jacent, et qu'on le laisse invariable : « Fini, les cavalcades, n'est-ce pas ? » (La Varende) — « Fini les interruptions systématiques du processus d'apprentissage... » (*Construire*, 17 III).

Les deux tournures sont admises. Il nous semble plus difficile d'accepter une phrase telle que « *Beau, beau*, les ballons », apparue dans *Radio-TV-Je vois tout* (16 II).

(Défense du français, No 180, mai 1978)

« Combientième »

Questions, au micro de la Radio romande (6 mai, 18 h. 30) sur la Rose d'or de Montreux : « Au fait, c'est la *combientième* ? »

Grammairiens et auteurs de dictionnaires s'accordent à critiquer ce terme comme très familier ou populaire — mais sans chercher à réhabiliter « quantième », qualifié de vieilli (par Littré déjà !) : c'est pourtant le seul mot qui existe pour désigner correctement le rang, l'ordre numérique dans une série.

(Défense du français, No 180, mai 1978)

Veiller

Contrairement à ce que beaucoup de gens croient, l'usage régulier est de dire « Veillez à ce qu'il soit sage », et non « Veillez qu'il soit sage » — analogie avec s'attendre que, consentir que — (Dournon).

Exemples cités par Grevisse : Le magistrat doit veiller à ce que l'esclave ait sa nourriture et son logement (Montesquieu) — Voudriez-vous veiller à ce que cette lacune soit réparée ? (Claudel)

Quelques auteurs, naturellement, ont utilisé « veiller que ».

(Défense du français, No 180, mai 1978)